

<https://www.paris-normandie.fr/id427578/article/2023-06-28/totes-il-ny-aura-pas-de-fermet...>

Par Paris-Normandie

13 min read

À Tôtes, il n'y aura pas de fermeture de classe à la rentrée

À la suite de la mobilisation des parents d'élèves de l'école élémentaire Jean-Monet contre la fermeture d'une classe à la rentrée de septembre 2023, le rectorat a décidé de la maintenir.



Les parents d'élèves de l'école Jean-Monet à Tôtes s'étaient mobilisés dès le mois de février 2023 - photo PN

PARIS **NORMANDIE**

Publié: 28 Juin 2023 à 10h02 Temps de lecture: 2 min

La bonne nouvelle vient de tomber. Aucune classe de l'école élémentaire Jean-Monnet ne fermera à la rentrée prochaine scolaire. Les parents d'élèves s'étaient, en effet, mobilisés dès le mois de février après avoir appris qu'une nouvelle répartition des élèves était envisagée, entraînant de fait la fermeture d'une classe. Ils s'étaient donc retrouvés plusieurs jours de suite devant l'établissement, avaient distribué des flyers, mis une pétition en ligne sur Facebook et envoyé des courriers à l'inspection académique. Le président du Sivos des cinq communes du Plateau, Jean-Yves Billoré-Tennah, s'était également entretenu avec l'inspectrice départementale Florence Salleh. Il avait indiqué qu'il y avait de fortes probabilités pour que les 22 élèves de la commune de Calleville-les-deux-Églises intègrent l'école de Tôtes à la rentrée 2024, un argument supplémentaire pour éviter une fermeture de classe.

Vidéo. Dieppe. Retour en images sur le casting de La France a un incroyable à un talent

Veillez fermer la vidéo flottante pour reprendre la lecture ici.

« Nos arguments ont été entendus »

« La décision de conserver les 9 classes nous satisfait pleinement, confie Jennifer Levasseur, représentante des parents d'élèves. Nos arguments ont été entendus et défendus par l'inspectrice, notamment sur les conséquences d'une augmentation des effectifs par classe qui seraient passés de 22 et 24 à 28 élèves et la présence d'un quart des élèves en difficulté, dont 10 qui bénéficient d'un accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH ou AESHi). Les effectifs resteront donc raisonnables en septembre prochain et permettront des apprentissages de qualité et des accompagnements de tous les élèves. »